

La République du Centre, 4 octobre 2010

Hommage des Orléanais à Pierre Ségelle

■ Samedi, à la salle des Châts-Ferres, les élus ont rendu hommage à Pierre Ségelle, résistant déporté, ministre, député et maire d'Orléans.

« Il y a des moments, où, malgré la ferme volonté de ne regarder que vers l'avenir, on se sent ébranlé par le passé. Les soucis présents ne peuvent me détourner des souvenirs poignants de l'évacuation d'Elzrich. Nous étions incapables de réaliser pourquoi nous avions vécu, alors que tant d'autres avaient succombé. » Ainsi s'exprimait Pierre Ségelle, résistant déporté, ministre, député et maire d'Orléans, après son retour de déportation.

Samedi, Jean-Pierre Sauer, sénateur du Loiret, et Serge Gouvard, maire d'Orléans, député du Loiret, ont tenu à la porte de la salle des Châts-Ferres « les maux présents », qui bien souvent les opposent, pour faire tribune commune et rendre hommage à ce grand homme que fut

Pierre Ségelle, sous la présidence d'honneur de Maurice Ribillon, président de l'Association du Loiret des anciens déportés internes et familles (Aladif).

« Une grande continuité » Jean-Pierre Sauer a souligné, avec amusement, le court parcours de ministre de Pierre Ségelle, « 37 jours ministre de la Santé publique et 23 jours ministre du Travail et de la Sécurité sociale ». Il a surtout salué en lui « le père fondateur de la protection sociale et du salaire minimum » progressif garanti (SMPC).

Serge Gouvard rattachait quant à lui Pierre Ségelle à l'écrivain. « Il est important de rendre hommage à ceux qui nous ont précédés », a souligné le député-maire d'Orléans, « la querelle politique est toute relative lorsqu'on a vécu la déportation ». C'est-à-dire « toutes les actions engagées et menées à leur terme, concernant la reconstruction, l'organisation des



SAMEDI, SALLE DES CHÂTS-FERRES. Jean-Pierre Sauer (à g.) et Serge Gouvard (à d.) rendent hommage à Pierre Ségelle.

transports, l'éducation, l'environnement. Nous sommes dans une grande continuité », a-t-il ajouté. « Avec les travaux effectués, nous sommes dans la même problématique ».

Reproduction du document de Compiègne Avant d'aller rendre un dernier hommage solennel devant la tombe de Pierre Ségelle, sur l'Éplanade de la

France Libre, place du Général-de-Gaulle, la municipalité a offert à tous les Orléanais présents un exemplaire de la reproduction du document de Compiègne, nommant le docteur Pierre Chevallier, maire d'Orléans libéré. La fille de Pierre Ségelle, Jeanne Ségelle, raconte : « J'avais onze ans, lors d'une visite au camp de Compiègne, où mon père était prisonnier — avant

de partir pour les camps de la mort, celui-ci a glissé dans ma main le document de Compiègne. Il était persuadé que je ne serais pas fusillée, l'avis n'était pas finalisé, l'avis n'était pas finalisé, l'avis n'était pas finalisé. Mais mon père avait raison. À la sortie, les Allemands se sont contentés de taper les gants de ma mère, qui m'accompagnait ». Jeanne Ségelle a déposé ce document aux Archives municipales d'Orléans.